

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/04/2025

Référence
2025-02

Objet de la délibération
AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	11

Date de la convocation
27/03/2025

Date d'affichage
27/03/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Dreux

Le : 10/04/2025

Et

Publication ou notification du :

10/04/2025

L'an 2025 et le 9 Avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de MALHAPPE Michel, Maire.

Présents : M. MALHAPPE Michel, Maire, Mmes APRUZZESE Sophie, DUJARDIN Laurence, MM. AVRIL Pascal, BOURRAT Christian, de FERRIERES Timothée, FERRANDIN Dominique, LAMOUILLE Stéphane, LEHOUX Julien

Procurations : Mme MAISONNEUVE Pascaline à M. MALHAPPE Michel, M. BOQUET Paul à M. BOURRAT Christian

A été nommé secrétaire : M. AVRIL Pascal

Objet de la délibération : AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Le maire rappelle que le compte financier unique 2024 présente les résultats suivants :

Résultats antérieurs (2023)

Section de fonctionnement (A) :	623 915,60 €
Section d'investissement (B) :	- 208 873,66 €
Part affectée à l'investissement (art. 1068) (C) :	210 492,04 €

Résultat de l'exercice 2024

Section de fonctionnement (D) :	94 150,05 €
Section d'investissement (E) :	93 390,21 €

Résultats globaux 2024 :

Section de fonctionnement (A+D-C) :	507 573,61 €
Section d'investissement (F=B+E) :	- 115 483,45 €

RAR dépenses :	33 099,07 €
RAR recettes :	15 727,00 €

Solde des restes à réaliser d'investissement (G) : - 17 372,07 €

Besoin de financement (H=F+G) : - 132 855,52 €

Aussi, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, le maire propose au conseil municipal, qui l'accepte, d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2024 de la manière suivante :

Section d'investissement / Recettes
art. 1068 - excédents de fonctionnement capitalisé 132 855,52 €

Section d'investissement / Dépenses
art. 001 - déficit d'investissement reporté (F): 115 483,45 €

Section de fonctionnement / Recettes
art. 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 374 718,09 €

Le maire rappelle que ces résultats seront repris au BP 2025.



Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 10/04/2025
Le Maire
Michel MALHAPPE

A handwritten signature in black ink is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE Gisors" at the top, a central emblem, and "28260 Eure et Loir" at the bottom. The signature is a stylized, cursive script that extends across the stamp.